



Scannez le QR code
ou rendez-vous sur :

<https://interval-formation.fr/la-validation-des-acquis-de-l-experience-vae>



OBJECTIFS :

Reconnaître votre expérience professionnelle et vous accompagner à décrire et valoriser vos compétences en fonction du diplôme que vous visez.



PROGRAMME :

La formation se déroulera en 6 séances :

- Les outils de la VAE (4H)
 - Présentation du centre et du programme de formation
 - Lecture et analyse du livret 2
 - Règles et consignes de mise en forme
- Choix et analyse des pratiques (4H)
 - Questionnement et analyse de son parcours personnel
- Présentation des pratiques choisies (4H)
 - Mise en situation de la présentation orale
 - Etayer, argumenter et structurer son discours
 - Analyse clinique des situations exposées
- 2 séances dans l'aide à la retranscription de l'expérience permettant le rédactionnel du livret 2 (8H)
 - Outils et conseils méthodologiques
 - Analyse et critiques des écrits
- Préparation de l'épreuve orale devant le jury (4H)
 - Rôle et attributions dévolus au jury certificateur
 - Règles et techniques de l'entretien oral
 - Simulations orales



EXAMEN FINAL :

Passage devant un jury

Durée :

24 heures

Financement :

Financement possible
avec son compte CPF

Coût :

Tarifs variables
selon les modules,
contacter le centre
de formation
pour plus de
renseignements.

Lieu :

Inter'Val Formation
9 place pasteur
06340 La Trinité

Pré-requis :

Toute personne,
quel que soit son âge,
son statut et
son niveau de formation,
qui justifie d'au moins
1 an d'expérience,
soit 1607H (continu ou non)
en rapport direct
avec la certification visée,
peut prétendre à la VAE.

Pré-requis :

Avoir obtenu
la recevabilité au livret 1

Renseignements : 04 92 00 10 57 - Interval.formation@svdb.fr